

LE MARCHÉ BANANIER FRANÇAIS EN 1947

Connaître les possibilités de débouchés est l'un des facteurs principaux de la production : à notre avis ce sont beaucoup plus ces possibilités qui commandent cette dernière que l'inverse. Pour l'orienter, une connaissance des marchés est indispensable. Nous avons donc pensé qu'une étude sur le Marché Bananier Français pour l'année 1947 serait susceptible d'intéresser les producteurs.

Certes il est fort difficile d'obtenir des renseignements précis quant aux chiffres, souvent fort différents entre eux suivant les sources. Nous avons essayé de nous rapprocher le plus possible de la réalité, malgré la part d'erreurs toujours possible, surtout quand les données sont tantôt en brut, tantôt en net, tantôt d'après le poids réel reconnu, tantôt d'après les connaissances suivant les nécessités ou les provenances. Toutefois nous estimons que telles quelles, il est intéressant de les connaître et elles pourront être utiles car elles indiquent une tendance.

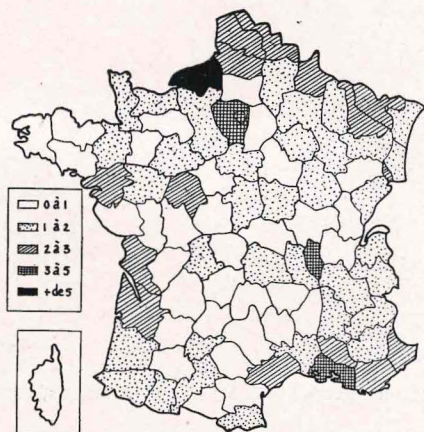


Fig. 1. — Consommation en 1947 par tête et par département.

Le marché bananier au cours de cette année comme au cours de 1946 (1) ne représente pas ce qu'il aurait pu être si le nombre de navires avait satisfait la demande.

Le tonnage importé a été réparti suivant un plan déterminé selon les besoins de la consommation de chaque département. Il ne correspond évidemment pas aux réalités pas plus que la représentation que nous en donnons. Les tonnages affectés à tel département ont été parfois muris dans un département voisin : telle la Lozère dans le Gard ; sans compter le chevauchement entre certains départements, dont l'exemple le plus

frappant est celui de la Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne.

D'après notre étude il résulte qu'en 1947 il a été réparti en France : 80.177.466 tonnes de bananes en provenance de nos divers territoires producteurs à savoir :

Antilles : 36.563.180 tonnes soit une augmentation de 94,962 % sur 1946.

Côte Occidentale d'Afrique : (Guinée et Côte-d'Ivoire) 29.248.774 tonnes soit une augmentation de 305,553 %, sur 1946.

Cameroun : 14.365.112 tonnes soit une augmentation de 298,988 % sur 1946.

Ces chiffres représentent les poids réels répartis, compte non tenu des fruits avariés, ni des importations autres que celles normalement faites par les bananiers. Car, en comparant les statistiques d'importations de la Chambre de Commerce de Marseille et les navires répartis, on constate que des tonnages, faibles d'ailleurs (environ 200 tonnes) ont été importés par des navires autres que les navires réguliers.

Il ressort, entre les statistiques d'importations 87.881,549 tonnes et celles de la répartition 80.177,466 tonnes, une différence. Elle provient de ce que les tonnages sont donnés en net, en particulier pour la Guinée et la Côte-d'Ivoire (annoncé comme arrivé : 37.040,672 tonnes et réparti : 29.248,774 tonnes). Notons que lorsqu'il s'agit de chiffres provenant de diverses sources il est difficile de faire une comparaison exacte, car si l'on prend les statistiques d'exportation de Haut Commissariat d'A.O.F. on voit que d'après celles-ci les exportations de Guinée ont été de 26.545 tonnes et de Côte-d'Ivoire de 6.470 tonnes soit 33.015 tonnes. De plus, il faut également noter le décalage entre les départs et arrivées des navires jouant en début et fin de l'année considérée.

Ces 80.177,466 tonnes représentent donc le poids net de bananes réparti, déduction faite des emballages, à l'exception des tonnages de Guinée et Côte-d'Ivoire arrivés à Dieppe et de 50 % du tonnage des Antilles. Ce pourcentage représente le poids des régimes voyageant en vrac nu en provenance de la Guadeloupe.

Les importations brutes de 1947, d'après les statistiques des ports, s'élèvent à 87.881,549 tonnes, soit 49,571 % de celles de 1938 et 33,643 % de plus que celles de 1946.

Les ports réceptionnaires furent par ordre d'importance :

Dieppe :

Antilles	37.369,578 t.	
Cameroun	13.809,554 t.	
Guinée	7.442,358 t.	
Côte-d'Ivoire	1.946,330 t.	60.567,820 t.

(1) Voir Revue F.O.M. { n° 9 - Vol. 1
n° 6 - Vol. 2
n° 11 - Vol. 2

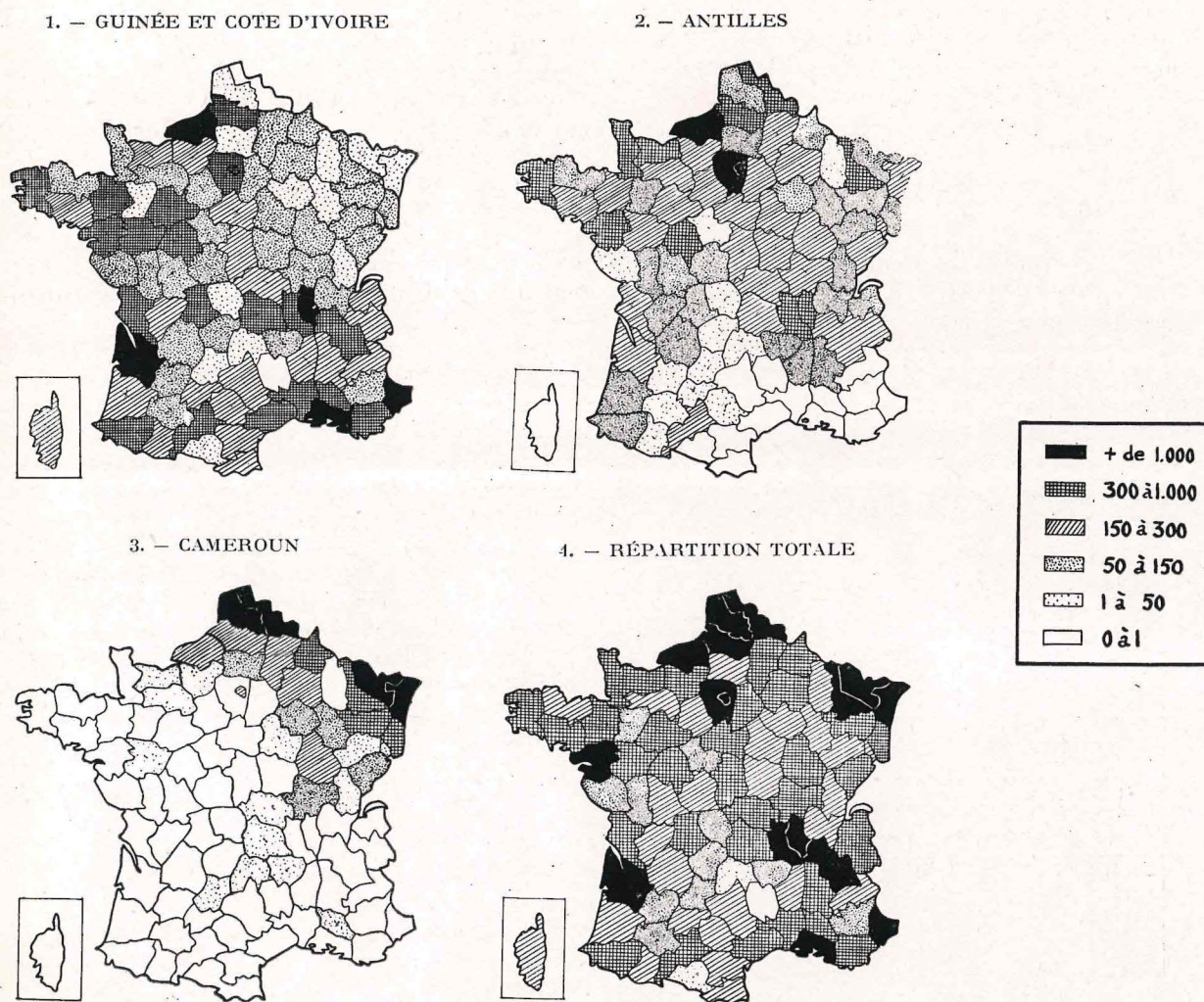


Fig. 2. Répartition des bananes en 1947, en kg., par département et selon la provenance (Guinée et Côte d'Ivoire, Antilles, Cameroun)

Le pourcentage d'importations de ce port est de 68,919 % contre 82,72 % en 1946. Il est d'ailleurs plus de deux fois supérieur à celui d'avant-guerre, car, sauf Marseille, les ports bananiers n'ont pas repris leur ancienne activité.

Marseille :

Guinée 15.352,320 t.
Côte d'Ivoire..... 3.279,162 t. 18.631,482 t.

Son pourcentage est de 21,200 % contre 10,10 % en 1946 et 12 % en 1938. Le tonnage importé en 1947 est presque le double de celui de 1938. Toutefois, nous attirons l'attention sur le fait que les chiffres indiqués par les Compagnies de Navigation et la Chambre de Commerce de Marseille sont ceux des connaissances au départ de la Colonie et non ceux des tonnages réellement débarqués. Il n'est donc pas tenu compte de la dessication survenue en cours de voyage.

Bordeaux :

Guinée 4.967 t.
Côte d'Ivoire 677 t. 5.644 t.

Son pourcentage est de 6,422 %. Ses importations sont 5 fois supérieures à l'année dernière, contre 4,4 % en 1946 et 8 % en 1938. Bien que nous n'ayons pas de précision, les mêmes remarques, que pour Marseille, sont à faire.

Nantes :

Guinée 1.352,460 t.
Côte d'Ivoire 1.024,042 t. 2.376,502 t.

Le pourcentage d'importations est de 2,704 % contre 10,7 % en 1938. On ne peut faire de comparaison avec 1946 car ce port n'avait pas importé l'année dernière.

Le Havre :

Cameroun 571,745 t.

Le trafic de ce port avec le Cameroun n'a repris qu'en Décembre. Son pourcentage est de 0,650 % alors que celui de l'an passé avait été de 1,720 % et de 15,5 % en 1938.

D'après les chiffres de la répartition officielle, la consommation française par tête d'habitant est de 1,976 kg si l'on exclut la principauté de Monaco qui a reçu 90,059 T. pour 23.973 habitants et 1,977 kg si on la comprend. Ce chiffre est comparable à celui de l'Angleterre : d'environ 2 kg.

Cette consommation par tête est fort intéressante à connaître car elle montre ses possibilités de développement en France et ce que devrait être la production dans nos territoires pour satisfaire la demande française.

En effet, si l'on considère seulement les perspectives du Plan Monnet qui prévoit pour 1950, 225.000 tonnes, soit 5,553 kg par tête et pour 1955, 305.000 tonnes, soit 7,527 kg par tête.

Si nous voulions consommer autant que les Anglais en 1938 (8,5 kg par tête) il faudrait pour livrer sur le marché métropolitain 344.400 tonnes, autant que les Américains à la même époque (9,9 kg par tête) 401.127 tonnes, et enfin autant que les Argentins (12,7 kg par tête) 514.577 tonnes.

Il suffit d'examiner la carte de consommation par département en 1947 pour se rendre compte des efforts à faire pour augmenter cette consommation qui jusqu'à lors est surtout développée dans les grands centres et dans certains départements.

Pour l'année considérée on s'aperçoit qu'un peu plus du quart des départements (23) ont dépassé la consommation nationale ; 12 n'ont pas atteint les 500 g, le Cantal est le département de plus faible consommation avec 0,242 kg suivi de l'Ariège (0,292 kg), de la Vendée (0,308 kg), du Gers (0,346 kg) et du Lot (0,350 kg).

Seul un département, si tout a été consommé sur place, a dépassé la consommation d'avant-guerre (4,200 kg)

avec 5,697 kg, c'est la Seine-Inférieure. Si l'on réunit les quantités reçues en Seine et Seine-et-Oise, la moyenne pour ces deux départements a été de 3,558 kg, dépassée par la Principauté de Monaco (3,756 kg) mais suivie par les Bouches-du-Rhône (3,472 kg) et le Rhône (3,356 kg).

On s'aperçoit également que les départements, gros consommateurs avant-guerre, tels le Nord et le Pas-de-Calais n'ont atteint qu'une moyenne de 2,500 kg environ et de même le Calvados et la Côte-d'Or dépassent à peine 1,500 kg.

Pour le département de la Lozère dont la répartition a été mûrie dans le Gard, nous n'avons pu établir la consommation moyenne. Pour ces deux départements réunis elle a été de 1,320 kg.

Ces quelques données, malgré leur relativité montre que la banane peut et doit être un fruit de grande consommation. Mais pour ce, une politique raisonnable des prix et de la commercialisation est nécessaire ; sinon, il est à craindre qu'un malthusianisme économique ne vienne arrêter un développement profitable à nos territoires, tant du point de vue économique que social.

Ce fruit démocratique par excellence, auquel s'ajoute l'attrait d'exotisme, ne viendra nullement nuire, mais bien au contraire s'harmoniser avec la gamme des fruits métropolitains.

(R. CADILLAT - R. NAVILLE, p. 308).

Le 12-6-48.

Pour cette étude nous tenons à remercier particulièrement les Entreprises Maritimes Léon Vincent à Dieppe ; les Compagnies de Navigation Fabre et Fraissinet, Chargeurs Réunis ; La Compagnie des Bananes ; la Chambre de Commerce de Marseille et enfin le Ministère du Ravitaillement. Sans eux il nous eut été impossible d'obtenir les renseignements indispensables.